

Une reprise économique qui reste à conforter



La Chambre de commerce, dirigée par Carlo Thelen, veut un bureau de représentation à Bruxelles, auprès des institutions européennes.

LUXEMBOURG - Selon la Chambre de commerce, les voyants sont au vert pour 2016, avec cinq «chantiers prioritaires».

«Malgré les annonces positives des principales institutions et un climat d'affaires optimiste au Luxembourg, l'évolution plutôt défavorable du commerce mondial ne sera pas sans incidence sur l'économie luxembourgeoise», dit la Chambre de commerce dans ses perspectives 2016.

Plusieurs indicateurs incitent à voir «les voyants plutôt au vert à court terme». Une croissance de 3,2 % en 2015 et 3,4 % en 2016, l'emploi qui progresse (autour de 2,5 %) et un taux de chômage qui se stabiliserait à 6,8 % en 2016, contre 6,9 % en 2015. Mais ces données resteront sensibles à

des facteurs extérieurs, selon la Chambre de commerce.

Celle-ci se félicite de la générosité du modèle social, mais y oppose une compétitivité encore jugée insuffisante. Elle veut éviter une explosion de la charge fiscale des entreprises luxembourgeoises par une baisse du taux d'imposition nominale des sociétés.

La Chambre de commerce estime que les PME devraient aussi être favorisées, en supprimant les procédures «inutiles», en dépeussierant les démarches administratives et en procédant à une réforme du droit des faillites. «Il faut agir contre la culture d'échec stigmatisante, encore trop répandue au Luxembourg». Autres chantiers, la poursuite de l'amélioration de l'image du pays et la réussite de la troisième révolution industrielle.

Mathieu Vacon